

P S A F I N A N C E F R A N C E

STELLANTIS

LOCAVIE : un anniversaire sous le signe du succès

PSA FINANCE France conforte sa position de leader dans les solutions de flexibilité avec le succès de son offre LOCAVIE qui souffle sa 1^{re} bougie.

Lancée le 3 mai 2021, l'assurance LOCAVIE répond aux nouveaux besoins des particuliers qui souhaitent davantage de souplesse, de tranquillité et de liberté.



Poissy, le 8 juillet 2022

LOCAVIE accompagne les clients dans les étapes de la vie.

LOCAVIE est une prestation innovante et dans la tendance du marché qui permet au client, à l'occasion d'un changement de vie impactant, de restituer son véhicule dès le 3^e mois, sans indemnité, sans préavis, mettant ainsi fin à son contrat de financement.

Avec l'objectif de faciliter le quotidien de tous, LOCAVIE prévoit la possibilité d'arrêter son contrat de location dans les cas suivants : changement de travail, mariage, PACS, naissance, adoption, ainsi que lors d'un divorce ou d'une dissolution d'un PACS. Ces conditions font ainsi partie des plus larges du marché.

LOCAVIE est une prestation idéale pour changer de véhicule en fonction de ses nouveaux besoins mais sans obligation.

LOCAVIE pare à l'incertitude.

Dans le cas d'un arrêt de travail de 30 jours consécutifs, d'une perte d'emploi ou encore d'une incapacité temporaire totale de travail, LOCAVIE prend en charge jusqu'à 6 loyers, permettant ainsi de pallier les inquiétudes de financement. En outre, en cas d'hospitalisation de personnes sans activité professionnelle, 50 € leur sont versés quotidiennement.

LOCAVIE anticipe l'imprévu.

Dans les situations malheureuses - telles que la perte totale et irréversible d'autonomie par accident ou le décès - LOCAVIE soulage également ses clients ou les ayants-droits dans l'arrêt du contrat de financement.

LOCAVIE répond aux nouveaux besoins de flexibilité des clients.

Le succès de cette prestation est réel. Pour le même prix que la prestation Décès invalidité classique, LOCAVIE a rencontré son public.

LOCAVIE a été lancé en mai 2021. Plus d'un tiers de clients particuliers LOA ont souscrit à LOCAVIE au cours de l'année écoulée ; un chiffre témoignant du succès du nouveau produit de PSA Finance France.

Fayssal JOUINI, Directeur Marketing & Assurances de PSA Finance France, déclare : « PSA Finance France est fier de fêter le 1^{er} anniversaire de LOCAVIE qui répond aux besoins de souplesse et de flexibilité des clients qui l'ont d'ores et déjà adoptés, chiffres à l'appui. »

À propos de PSA Finance France

PSA Finance France, appellation commerciale de CREDIPAR, est la financière des marques Peugeot, Citroën et DS de Stellantis, proposant des produits de financement automobile, des assurances, ainsi qu'une large gamme de services associés depuis 1979.

Etroitement liée à l'activité de Stellantis, PSA Finance France accompagne le développement des ventes de véhicules des marques Peugeot, Citroën et DS ainsi que leurs réseaux de distribution.

PSA Finance France propose des solutions complètes dont des "produits packagés" comprenant financement, assurances et extension de garantie afin de répondre aux besoins de la clientèle de particuliers et d'entreprises.

Le contrat d'assurance facultative LOCAVIE est distribué par CREDIPAR agissant en qualité de mandataire d'assurance exclusif et souscrit auprès de PSA Life Insurance Europe Limited (pour les garanties décès, perte totale et irréversible d'autonomie, hospitalisation), et de PSA Insurance Europe Limited (pour les garanties perte d'emploi, événements personnels, incapacité temporaire totale de travail), sociétés d'assurance immatriculées respectivement sous les numéros C68966 et C68963, et ayant leur siège au 53 Abate Rigord Street - Ta Xbiex - XBX 1122 - Malte. PSA Life Insurance Europe Limited et PSA Insurance Europe Limited sont soumises au contrôle du MFSA, Notabile Road - Attard BKR 3000 - Malte.